

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 3 mai 2021

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce troisième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Philip Lapalme, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

2021-05-104

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour avec les corrections suivantes : Aucunes.

Le maire, Philip Lapalme, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller André Bélanger
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2021 tel que rédigé.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : aucun
Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-105

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : aucun
Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

MOT DU MAIRE

Monsieur le Maire s'adresse aux citoyennes et aux citoyens de Vaudreuil-sur-le-Lac pour confirmer l'envoi d'un document statuant sur les diverses étapes qui ont été accomplies par le conseil municipal et l'administration municipale depuis le début de leur mandat, débuté fin 2020. Plusieurs avis de motion seront soumis pour assurer la sécurité et la quiétude des citoyens, au niveau de la sécurité routière et des descentes au lac. Monsieur le Maire mentionne également qu'une première réunion du comité de préservation du boisé de Vaudreuil-sur-le-Lac est prévue en mai. D'autres détails seront partagés prochainement à cet égard.

TRAVAUX PUBLICS

2021-05-106

RATIFICATION DE PAIEMENT – SANIVAC – NETTOYAGE DE PLAQUES D'ÉGOUTS

CONSIDÉRANT les fortes pluies du mois de mars dernier;

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder au nettoyage de certaines plaques d'égout de la rue des Arbrisseaux;

Il est proposé par le conseiller André Bélanger,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mandat donné à Sanivac pour le nettoyage de bouche d'égout;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à Sanivac un montant maximal de 1 855,48 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-413-00-521.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

URBANISME

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

2021-05-107

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE CITÉ-DES-JEUNES – BOURSE D'APPRÉCIATION DES ÉLÈVES FINISSANTS

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue de l'École Secondaire Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT l'importance de souligner les efforts académiques des finissants, particulièrement dans cette période ardue pour les étudiants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire offrir deux bourses d'étude de 200 \$ à deux étudiants de l'École Secondaire Cité-des-Jeunes et que lesdites bourses soient préférablement accordées à des résidents de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par la conseillère Louise Chénier,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

D'OCTROYER une aide financière pour deux bourses de 200 \$ à l'École Secondaire Cité-des-Jeunes;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'École Secondaire Cité-des-Jeunes, un montant maximal de 400 \$ à même le poste budgétaire 02-190-00-999.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-108

AJUSTEMENT DE CONTRAT – CAMP DE JOUR L'AIR EN FÊTE 2021 – FRAIS COVID-19

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désire tenir un camp de jour pour la saison estivale 2021;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des participants est un enjeu prioritaire;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Air en fête fait une demande d'ajustement selon la clause COVID du contrat pour permettre le respect des mesures sanitaires;

CONSIDÉRANT QUE cet ajustement est d'un montant de 2 225 \$;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Ginette Bradley
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'ajustement du contrat pour la saison de camp de jour 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'ajustement du contrat;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'Air en Fête, un montant maximal de 2 225 \$ à même l'aide financière versée par le ministère des Affaires municipales et de la Habitation pour le COVID-19.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

Les questions reçues portent sur :

- Des caméras de sécurité ont-elles été installées dans le parc? Sera-t-il possible de vérifier les angles captés par les caméras pour la vie privée des citoyens aux alentours?
- Les citoyens souhaitant canaliser leurs fossés doivent défrayer tous les coûts pour les travaux, mais également les frais d'ingénieurs et de plans. Est-il possible d'obtenir une aide financière pour la partie plan et devis de ces travaux?
- Est-il possible d'abattre des frênes durant la période estivale?

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

- Quelles sont les procédures lorsqu'un voisin a des arbres qui nous semblent dangereux pour notre propriété ou les espaces municipaux?
- Pourquoi une panne d'eau a-t-elle eu lieu sur la rue des Peupliers?
- Est-ce que les rapports trimestriels peuvent être rédigés par la secrétaire-trésorière? Combien de rapports ont été produits en 2020?

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

2021-05-109

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – AVRIL 2021

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Elizabeth Tomaras
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 59 233,05 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	15 917,60 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	34 505,63 \$
Salaires nets	8 809,82 \$
TOTAL	59 233,05 \$

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : aucun
Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

COMPTE RENDU DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
12 avril 2021	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Nouveau délai – Concordance Règlement MRC de Vaudreuil-Soulanges	Yannick Gignac, directeur régional

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

AFFAIRES COMMENCÉES

AFFAIRES NOUVELLES

RESSOURCES HUMAINES

2021-05-110 EMBAUCHE – CHEF DE SECTION – TRAVAUX PUBLICS ET URBANISME

CONSIDÉRANT la vacance du poste de Chef de section – Travaux publics et urbanisme à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT les deux affichages de poste qui ont eu lieu depuis mars 2021 afin de combler le poste;

CONSIDÉRANT la candidature de Monsieur Abdhoul Ouahid Moussa-Baa avec son expérience et ses compétences;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection mis en place par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT la disponibilité actuelle du candidat, celui-ci débutera à 3 jours par semaine et advenant une modification dans son emploi du temps, le poste pourra passer à 5 jours semaine;

Il est proposé par le conseiller, Marc Lafontaine
appuyé par la conseillère Elizabeth Tomaras
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le poste de Chef de section – Travaux publics et urbanisme à Monsieur Abdhoul Ouahid Moussa-Baa, et ce, à compter du 3 mai 2021;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 1 de la Politique de travail des employés de Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et de mettre à jour en conséquence l'annexe A de ladite Politique;

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FINANCES

2021-05-111 RATIFICATION DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – BUREAU TECH 2000 INC. – LOCATION DE PHOTOCOPIEUR

CONSIDÉRANT le contrat de location pour le photocopieur est échu avec la compagnie Ricoh;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac doit se munir d'un appareil photocopieur pour le bon fonctionnement de son service administratif;

CONSIDÉRANT les deux propositions reçues;

CONSIDÉRANT l'offre de Bureau Tech 2000 inc, pour un photocopieur Canon IR-ADV DX 3725i;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'estimer une dépense de 5 000 \$ pour les frais de copies et d'entretien pour la période totale du contrat;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat location à Bureau Tech 2000 inc. pour une durée de 5 ans;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à signer le contrat de location avec Bureautech 2000 inc.;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à payer à Bureau Tech 2000 inc. un montant maximal de 13 623,13 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-130-00-459 et 02-130-00-670.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-112

RATIFICATION DE PAIEMENT – INFORMATIQUE COMMERCIALE DU SUROIT INC. – ANALYSE DU RÉSEAU INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT certaines anomalies détectées sur le système informatique;

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder rapidement à l'analyse du système afin de remédier à certaines irrégularités;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mandat donné à Informatique commercial du Suroit inc.;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à Informatique commerciale du Suroit inc. un montant maximal de 569,13 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-130-00-414.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DIVERSES

2021-05-113

AUTORISATION DE SIGNATURE – POUR DES POLITIQUES MUNICIPALES DE PROMOTION DU FRANÇAIS – SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Étienne-Alexis Boucher de la Société nationale des Québécois de signer la lettre ouverte pour des politiques municipales de promotion du français;

CONSIDÉRANT QUE l'enjeu du français concerne tous les paliers de gouvernance, incluant les gouvernements de proximité que sont les municipalités;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT l'importance du français, de son utilisation et de son statut, pour notre municipalité;

Il est proposé par la conseillère Ginette Bradley,
appuyé par le conseiller Martine André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Monsieur Philippe Lapalme à signer la lettre ouverte pour des politiques municipales de promotion du français;

DE PROMOUVOIR les bonnes pratiques de la langue française auprès de nos employés, nos communications et par les différentes activités organisées;

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : aucun
Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-114

RATIFICATION – REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSPORT SOLEIL

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Denis Morin était délégué par le conseil municipal pour siéger sur le conseil d'administration de Transport Soleil;

CONSIDÉRANT le mandat de Monsieur Morin a pris fin lors de sa démission à titre d'élu municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac doit déléguer un représentant pour siéger sur le conseil d'administration de Transport Soleil; pour l'année 2021;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par le conseiller André Bélanger
ET RÉSOLU

DE RATIFIER la nomination du conseiller Marc Lafontaine à titre de conseiller délégué de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac à siéger au conseil d'administration Transport Soleil depuis le 1er janvier 2021;

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : aucun
Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 359-2021-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 359-2021 (RMH 330-2021)

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, un avis de motion est donné par le conseiller André Bélanger, à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente le projet de *Règlement numéro 359-2021-01 modifiant le Règlement relatif au stationnement numéro 359-2021– (RMH 330-2021)* sera proposé pour adoption.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 362-2021 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE DURANT SES SÉANCES

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de *Règlement 362-2021 relatif à la régie interne du conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac et au maintien de l'ordre durant ses séances* est déposé et un avis de motion est donné par la conseillère Martine André à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 347-01 SUR LES PARCS ET LES DESCENTES AU LAC MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PARCS NUMÉRO 347

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de *Règlement 347-01 sur les parcs et les descentes au lac modifiant le règlement sur les parcs numéro 347* est déposé et un avis de motion est donné par la conseillère Elizabeth Tomaras à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

LECTURE ET ADOPTION DES RÈGLEMENTS

2021-05-115

ADOPTION – RÈGLEMENT 361-2021 RELATIF AUX ANIMAUX

CONSIDÉRANT l'article 7 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (R.L.R.Q c. P-38.002)*, selon lequel :

Tout règlement municipal comportant une norme moins sévère que celle prévue par un règlement pris en vertu de la présente loi est réputé modifié et la norme du règlement municipal remplacée par celle établie par le règlement pris en vertu de la présente loi.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette même *Loi*, la Municipalité est responsable de l'application de tout règlement adopté pour appliquer celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (R.L.R.Q c. P-38.002, r.1)*, le 3 mars 2020, prévoit et encadre les pouvoirs qu'une Municipalité peut exercer à l'égard d'un chien ou de son propriétaire ou gardien ainsi que les modalités de l'exercice de ces pouvoirs;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les compétences municipales (R.L.R.Q. c. C-47.1)*, qui confirme notamment les pouvoirs de la Municipalité en matière de sécurité;

CONSIDÉRANT la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (R.L.R.Q. c. B-3.1)*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, le 7 novembre 2016, le Règlement sur le contrôle des animaux numéro 349;

CONSIDÉRANT QU'afin de tenir compte des énoncés ci-dessus et d'être mieux adapté à la nouvelle réalité en matière de contrôle animalier, le présent règlement abroge ce règlement ainsi que ses amendements, s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu conformément à la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (R.L.R.Q c. P-38.002)* et au *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (R.L.R.Q c. P-38.002, r.1)* de désigner

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

certaines services et officiers municipaux de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, pour s'assurer de l'application de ceux-ci et du présent règlement;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Marc Lafontaine, et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.)*;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 361-2021 relatif aux animaux.

Monsieur le Maire demande le vote:

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : E. Tomaras

Monsieur le Maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

- Détails sur l'avis de motion stationnement et descente à l'eau et aux parcs;
- Abattages d'arbres sur la descente à bateau.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

La conseillère Louise Chénier pose les questions suivantes :

Suite à la lecture du document *État de la Situation* rédigé par la direction générale par intérim, elle demande des éclaircissements pour les deux points suivants :

- Conseil sans papier;
- Politique location de salle.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 34 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 3 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Philip Lapalme

Je, Philip Lapalme, atteste que la
signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient
au sens de l'article 142(2) du *Code
municipal*